

Gatineau, 24 mars 2009

**Cérémonie de remise de
Docteur *Honoris causa*
De l'Université du Québec en Outaouais**

**Discours de
SE M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie**

Seul le texte prononcé fait
foi

« Aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années. »

Ce sont ces quelques mots de Corneille qui me viennent spontanément à l'esprit au moment d'évoquer l'Université du Québec en Outaouais, une université devenue en l'espace de quelques années un pôle de rayonnement de la Francophonie au service de la langue française et de la diversité culturelle, un chef de file de la recherche au service de la société, un partenaire incontournable au service du développement local économique, social et culturel.

Vous avez bien voulu, Monsieur le Recteur, dans votre laudatis, me gratifier d'une qualité que je voudrais, à mon tour, rapporter à votre Université. Je veux parler de l'humanisme qui caractérise votre démarche, votre enseignement, votre vision de la société et du monde, une vision empreinte d'ouverture, de respect de la diversité, d'intégrité. C'est dire la fierté qui est la mienne, aujourd'hui, d'être élevé au titre de Docteur Honoris causa de l'Université du Québec en Outaouais. Et je veux, avant toute chose, vous exprimer mes chaleureux remerciements et ma profonde gratitude.

Vous écoutant, Monsieur le Recteur, évoquer les étapes de mon parcours, j'ai pris soudainement conscience de la fuite du temps, ce temps qui a pourtant gardé intact dans ma mémoire le souvenir du Poète-Président Léopold Sédar Senghor, qui, par ces caprices étranges du destin, a éclairé ma route tout au long de cette vie de service, bien après qu'il nous a quittés et ce, tant lorsque j'étais aux responsabilités dans mon pays que dans mes fonctions de Secrétaire général de la Francophonie. Peut-être est-ce la raison pour laquelle, malgré des différences évidentes, mon accession au Secrétariat général de la Francophonie après des années passées à la tête du Sénégal s'est réalisée dans une parfaite continuité.

Disant cela, je ne pense pas seulement au rôle prépondérant qu'a joué mon pays, en la personne de Léopold Sédar Senghor, dans la genèse de la Francophonie, je ne pense pas seulement à l'engagement précoce qui a été le mien en faveur de cette cause visionnaire, je ne pense pas seulement à l'amour de la langue et de la culture françaises que mes parents et mes maîtres m'ont très tôt inculqué et qui ne m'a plus quitté.

Je pense, aussi, à la responsabilité dont je me suis senti investi tout au long de ces cinquante années, aux convictions et aux valeurs qui ont guidé mon action dans les différentes fonctions que j'ai eu l'honneur d'occuper et qui m'amènent, aujourd'hui, à l'âge où nous avons gagnés l'expérience, et je l'espère la sagesse, à porter un regard optimiste par nature, pessimiste par raison sur la marche du monde.

Le premier enseignement que je tire, c'est qu'il n'y a pas très loin de la conduite d'un Etat à la conduite d'une organisation internationale. Et je souscris pleinement, dans l'esprit, aux propos de Montesquieu lorsqu'il déclare :

« Si je savais quelque chose qui me fût utile, et qui fût préjudiciable à ma famille, je la rejetterais de mon esprit. Si je savais quelque chose utile à ma famille et qui ne le fût pas à ma patrie, je chercherais à l'oublier. Si je savais quelque chose utile à ma patrie et qui fût préjudiciable à l'Europe, ou bien qui fût utile à l'Europe et préjudiciable au genre humain, je la regarderais comme un crime. »

Est-ce là ce que l'on nomme l'intérêt général ? Sans doute. Et c'est bien cet intérêt général que je me suis toujours attaché à faire prévaloir, tant à la tête du Sénégal que de la Francophonie. Car si la démocratie et l'Etat de droit contribuent au respect de l'intérêt général à l'échelle de l'Etat-nation, force est de constater que beaucoup reste à concevoir et à mettre en œuvre pour que soit pris en compte, à l'échelle du monde, l'intérêt collectif, l'intérêt de l'humanité et que s'instaure une authentique démocratie des relations entre Etats, fondée sur un multilatéralisme rénové.

Cette revendication, la Francophonie la porte dans ses instances. A cet égard, le Sommet de Québec - un très grand Sommet - où les pays du Sud ont pu, pour la première fois, débattre avec les pays du Nord de la crise financière mondiale, aura été emblématique. Cette revendication, nous la portons, aussi, dans toutes les enceintes vouées à la négociation internationale.

Bien plus, j'ai la conviction que la Francophonie, fondée sur la solidarité, a une partition importante et originale à jouer dans la redéfinition des règles de fonctionnement du multilatéralisme auxquelles nous n'échapperons pas.

Le temps n'est plus, en effet, où les Etats s'alliaient les uns contre les autres. Le temps est venu où tous les Etats doivent s'allier contre les menaces globales, où tous les Etats doivent travailler, ensemble, à la mise en place de systèmes de régulation, à l'élaboration et à l'adoption de normes communes, où tous les Etats doivent concourir à la réalisation d'objectifs communs et à l'affirmation de valeurs universellement partagées.

J'expérimente certes, chaque jour, combien la prise de décision est plus longue et plus complexe dans un cadre multilatéral, face à des Etats souverains, que lorsqu'on est à la tête d'un Etat. Cette réalité ne saurait justifier, pour autant, la persistance, depuis 60 ans maintenant, d'un multilatéralisme peu soucieux de réguler les logiques de puissance, les coalitions d'intérêts particuliers, et qui va même jusqu'à les légaliser au niveau global.

Je le dis gravement : les quelque 5 milliards d'hommes et de femmes exclus, aujourd'hui, de la décision, ne pourront tolérer très longtemps que quelques pays, mettent sous tutelle, les choix pour la planète.

Cela m'amène à évoquer un deuxième enseignement que Diderot exprime mieux que je ne saurais le faire lorsqu'il affirme que "l'homme est le terme unique d'où il faut partir et auquel il faut tout ramener ». C'est cette conviction profonde qui m'a conduit, dans mon pays, à ne jamais mettre l'homme au service de l'économie, mais

l'économie au service de l'homme, à ne jamais sacrifier l'humain au matériel, à ne jamais dissocier politique économique et justice sociale, parce que, comme le disait Senghor, « la culture est la condition première et le but ultime de tout développement ».

A cet égard, je ne saurais dire combien, aujourd'hui encore, malgré les années écoulées, je porte un regard sévère sur la version première des politiques d'ajustement structurel qui ont contraint maints pays d'Afrique, dont le mien, à sacrifier les investissements en matière d'éducation et de santé, sur l'autel de l'équilibre budgétaire et du remboursement de la dette. Comment peut-on prétendre contribuer au redressement d'un pays, et saper, dans le même temps, les bases de son développement sur plusieurs générations ?

Et je me sens en parfaite harmonie avec mes convictions profondes, lorsque je revendique désormais, au nom de la Francophonie, que l'aide au développement reste au cœur des préoccupations de la Communauté internationale même si l'Afrique a pris son destin en mains, que les promesses et les Objectifs du millénaire pour le développement soient honorés, mais aussi que l'on change radicalement la perception que l'on a et la gestion que l'on fait de la coopération internationale, parce que c'est la gestion même de la mondialisation et des Biens publics mondiaux qui est en jeu.

Dans un monde sans frontières, où se communiquent les instabilités, il serait dangereux de croire que les crises politique, économique, sanitaire, sociale, hydrique, écologique qui secouent l'Afrique resteront sans conséquences sur le reste du village planétaire.

Et je me sens en parfaite harmonie avec mes convictions profondes, lorsque j'en appelle désormais, au nom de la Francophonie, à l'augmentation promise du volume de l'aide, à la mise en place d'un filet social planétaire, à l'appui à la prévention et à la résolution des conflits, à la gestion des post-conflits et des crises humanitaires, lorsque j'en appelle à une meilleure coordination des institutions multilatérales, à la lumière d'un mandat clair, à la fin d'une concurrence préjudiciable entre l'aide bilatérale et l'aide multilatérale, à la fin, surtout, du « prêt à penser occidental ».

Il n'y a pas en matière de progrès, de développement ou de démocratisation de modèle unique. Il ne s'agit pas de décider pour les bénéficiaires, mais de coopérer avec eux. En d'autres termes, il s'agit, comme le fait la Francophonie, d'intégrer leurs priorités, leurs choix, leurs stratégies, de prendre en compte la diversité des réalités historique, politique, sociale et culturelle.

Cette diversité me conduit à évoquer un dernier enseignement, à savoir que tout ce qui divise les hommes, les discrimine, les stigmatise en fonction de leur couleur, de leur race ou de leur religion est un crime contre l'humanité et une atteinte à la paix.

Comment ne pas évoquer, en cet instant, avec fierté, la qualité du vivre-ensemble sénégalais, cette recherche permanente de ce qui unit et non de ce qui divise, cet

« accord conciliant » qui permit de placer à la tête de l'Etat un homme, Léopold Sédar Senghor, issu d'une double minorité, religieuse et ethnique, pour conduire les destinées d'un peuple à très forte majorité musulmane. C'est là le génie du Sénégal, un génie que je me suis attaché à entretenir et à préserver, par conviction autant que par devoir. Une conviction profonde qui m'a, également, poussé à me mobiliser pour le démantèlement des derniers bastions du colonialisme, à engager mon pays dans la lutte contre l'Apartheid en Afrique du Sud.

Et c'est cette conviction profonde que je m'emploie à servir, aujourd'hui, au sein de la Francophonie qui entend élever le respect de la diversité des identités culturelles, leur égale dignité, au rang de projet sociétal à l'échelle du monde. Car il s'agit là d'un enjeu essentiel à l'avènement de cette gouvernance mondiale que je viens d'évoquer, à l'avènement d'une mondialisation maîtrisée et d'une démocratie planétaire, solidaire, unie sur l'essentiel, mais respectueuse des différences.

Si j'ai voulu partager ,en toute amitié avec vous, ce que je crois, si j'ai voulu partager, avec vous, ma foi en ces valeurs que sont la solidarité, l'équité, la tolérance, si j'ai voulu partager ma foi en les institutions de la démocratie et de l'Etat de droit, si j'ai voulu partager ma foi en la négociation et le dialogue qui ont toujours permis à mon pays d'éviter les conflits meurtriers, c'est parce que j'ai la conviction que tout peut encore changer, grâce aux citoyens, grâce aux opinions publiques internationales, grâce, surtout, aux jeunes générations que vous incarnez, Chers Etudiants. Et je voudrais, en terminant, offrir à votre méditation cette définition que l'on a donnée d'Homère: « Un homme de courte terre, mais de haute altitude », et vous convaincre qu'il n'y a pas de petit territoire, de petite nation, de petite organisation, mais qu'il n'y a, en dernier ressort, que de hautes exigences et de grandes vertus.

Je vous remercie.